

FR3309B-001

Special Topics in Translation (Literature and Film: French~English//English~French) **syllabus 2014 hiver**

•Professeur Servanne Woodward

Bureau 313 University College

Tél. 519-661-2111 extension 88962

Courriel swoodwar@uwo.ca

•26 rencontres (0.5% par jour de présence et participation)

Le Cours a lieu le lundi de 12h30 à 14h30 et Le mercredi de 12h30 à 13h30 dans le bâtiment HSB (Health Science Building) salle 11



| | | |
|---------------------------|---|--|
| HSBI I Semaine | Lundi 12h30-14h30 | Mercredi 12h30-13h30 |
| Semaine 1 Notre Dame | Le 6 janvier exercice de traduction | Le 8 janvier Test de traduction I (évaluation ou test de remplacement) |
| Semaine 2 Notre Dame | Le 13 janvier Exercices de traduction | Le 15 Janvier (fiche I=4%) |
| Semaine 3 Stupeur | Le 20 janvier: exercice de traduction | Le 22 janvier Correction/discussion/ Evaluation collective |
| Semaine 4 Le Hussard | Le 27 janvier (fiche 2 = 4% +discussion/ explication de texte) | Le 29 janvier Traduction//Edition Evaluation filmique |
| Semaine 5 Le Hussard | Le 3 février Explication de texte et exercice de traduction | Le 5 février Test de traduction 20% |
| Semaine 6 Les Fous | Le 10 février (fiche 3 = 4%) correction//discussions //explication de texte | Le 12 février Exercice de traduction |
| Semaine 7 Les Fous | Le 24 février Exercice de Traduction //évaluation de la première partie | Le 26 février Discussion d'article |
| Semaine 8 L'Amant | Le 3 mars (fiche 4 = 4%) Discussion//correction// explication de texte | Le 5 mars Exercice de traduction |
| Semaine 9 | Le 10 mars Test de traduction 20% | Le 12 mars Correction/ discussions |
| Semaine 10 La Noire de | Le 17 mars (fiche 5=4%) Explication de texte | Le 19 mars Exercice de traduction |
| Semaine 11 La Noire de | Le 24 mars présentation/article | Le 26 mars Exercice de traduction |
| Semaine 12 | Le 31 mars Revisions | Le 2 avril Editions |
| Semaine 13 Révisions | Le 7 avril Editions | Le 9 avril Editions |

Description

La traduction est aussi une lecture interprétative. Le film donne une lecture sélective et critique du roman, mais surtout une “écriture de segments” signifiants, verbaux et visuels, qui taille dans le texte et extrapole au niveau spatial. L’architecture symbolique de *Notre Dame de Paris* est une référence commune et réelle (que l’on peut aller visiter). Pour “Le Bossu de Notre Dame” *The Hunchback of Notre Dame* qui existe en version noir et blanc (une superbe version expressionniste) et en couleur plus récemment donnent deux interprétations différentes du bâtiment. Nous lirons *Notre Dame de Paris* de Victor Hugo, avant de comparer certains passages clés avec les films. Esmeralda épouse un homme différent dans chaque version filmée. Marguerite Duras a écrit un roman plus ou moins autobiographique, qui se passe au Vietnam (*L’Amant*, 1984, prix Goncourt), puis Jean-Jacques Annaud en a fait un film (1992) que l’auteur romanesque n’a pas désavoué. *Stupeur et tremblements* d’Amélie Nothomb (Belge) est un roman de 1999 (Albin Michel) qu’Alain Corneau a interprété dans son film montré en salle en 2003. Jean Giono a écrit et écrit *Le hussard sur le toit* (1951), que nous comparerons au film de Jean-Paul Rappeneau (1995) avec Juliette Binoche. Les sous-titres posent des problèmes de sélection. *Les fous de Bassan*, un roman d’Anne HÉBERT (1982), sur la disparition de deux jeunes adolescents en 1936, disparitions qui mettent en scène un petit village canadien. Yves Simoneau produit une adaptation du roman en 1987. La question des sous-titres de traduction est en jeu (il existe une version anglaise) lorsque le temps de lecture est limité, ce qui concentre l’effort de communication vers un essentiel ou une réduction particulière, accompagnée d’un impact interculturel dans le contexte du bilinguisme. *La noire de* est d’actualité même si la nouvelle est écrite au Sénégal des années 1950 par Ousmane Sembène, qui a adapté lui-même sa nouvelle au cinéma.

Certains films sont accessibles par l’internet, et sont en location en ville, mais nous les avons aussi en salle
1 UC.

OBJECTIFS DU COURS

Explorer le concept de traduction et la traduction filmique comme principe de lecture.

Les étudiants seront capables d’établir des ponts et de distinguer de façon théorique et de stylistique comparée entre l’expression visuelle et/ou l’expression verbale d’un objet qui existe réellement (une cathédrale connue, un vrai village, un corps humain).

Ils pourront voir comment l’analyse détermine un parti pris communicatif et esthétique, dans la sélection du moment signifiant. Comment les chaînes narratives varient d’un texte qui raconte une histoire à un texte qui évoque un état d’âme—une atmosphère, et l’impact sur ce moment signifiant, par rapport à une culture commune et par rapport à une culture étrangère (en sus du facteur de distance temporelle).

La comparaison des textes et panneaux anglais comme commentaire de l’image et/ou traduction de ce qui est dit pour orienter l’interprétation textuelle et visuelle surtout lorsqu’il y a divergence l’expression verbale française et anglaise.

Les étudiants seront compétents dans ce que recouvre les processus de stylistique interne et comparée ; de subjectivisme ; de sur - traduction ; de charnière ; de tonalité ; de transposition ; d’unité de traduction ; de vectoriel ; de virtuel ; de niveau de langue ; représentation synchronique ; de groupes unifiés (idiotismes) ; locutions verbales ; locutions adjectivales.

Les étudiants pourront reconnaître et produire des traductions directes ; obliques ; d’emprunt ; de calque ; de traduction littérale ; de transposition ; de modulation (figée et libre) ; l’équivalence ; l’adaptation.

LES LIVRES

Victor Hugo, *Notre Dame de Paris*

Marguerite Duras, *L’Amant*

Amélie Nothomb, *Stupeur et tremblements*

Jean Giono, *Le Hussard sur le toit*

Anne Hébert, *Les fous de Bassan*

LES POURCENTAGES DE VOTRE NOTE

1. Présence et **participation active** aux discussions (10%)
2. Fiches (20%) Les fiches de lecture sont à rendre avant le déroulement du cours (la note la pire est éliminée--ce peut être une absence)
3. Trois traductions d'examen en classe (40%)--La note la pire est éliminée (la pire note peut être une absence). PAS D'ACCES AUX NOTES DE COURS NI À L'INTERNET
3. Examen final (3h et 30% de la note, comprend des questions de fiche et des discussions de classe et deux traductions (anglais/français et français/anglais) PAS D'ACCES AUX NOTES DE COURS NI À L'INTERNET

Vous êtes notés par rapport à l'exactitude de la traduction, vos capacités d'adaptation d'une langue à l'autre, la correction de la langue (syntaxe, orthographes accords grammaticaux) et vos justifications si besoin est.

Absences non justifiées: Vous perdez le pourcentage de présence et de participation aux simples cours, la note du final en cas d'absence. La présence en cours est obligatoire.

Absences justifiées: La moyenne de deux fiches précédentes ou suivantes remplaceront la note manquante. Pour les cas de force majeure prouvées [documentation is required for either medical or non-medical academic accommodation, such documentation must be submitted by the student directly to the appropriate Faculty Dean's office and not to the instructor. It will be the Dean's office that will determine if accommodation is warranted] ; et les maladies vous aurez une accommodation [Policy on Accommodation for Medical Illness (<https://studentservices.uwo.ca/secure/index.cfm>).]

Retards: Vous perdez 2 points de retard si vous rendez votre fiche en fin de journée au lieu de la rendre avant le cours et 2 points par jours de retard supplémentaire; vous perdez sur votre note de participation si vous arrivez en retard en cours. Un retard de plus de vingt minutes à l'examen final vous disqualifie pour le passage de cette épreuve.

o o o

Statement on Academic Offences

The statement: "Scholastic offences are taken seriously and students are directed to read the appropriate policy, specifically, the definition of what constitutes a Scholastic Offence, at the following Web site: http://www.uwo.ca/univsec/handbook/appeals/scholastic_discipline_undergrad.pdf."

Additionally,

"All required papers may be subject to submission for textual similarity review to the commercial plagiarism detection software under license to the University for the detection of plagiarism. All papers submitted for such checking will be included as source documents in the reference database for the purpose of detecting plagiarism of papers subsequently submitted to the system. Use of the service is subject to the licensing agreement, currently between The University of Western Ontario and Turnitin.com (<http://www.turnitin.com>)."

Support Services

The Web sites for Registrarial Services (<http://www4.registrar.uwo.ca>), and the same for affiliated university colleges when appropriate, and any appropriate Student Support Services and the Student Development Services, should be provided for easy access.

Academic Handbook, Exam, Course Outlines Page 3 Issued: 2011 02

Retention of Electronic Version of Course Outlines (Syllabi)

At the same time that course outlines/syllabi are posted on the appropriate Web site, each Department must forward an electronic version of items 1-5 of each course outline (syllabus) to the Office of the Dean of the Faculty or College. By the fourth week after the start of term, the Dean's Office will forward all of the collected outlines to Registrarial Services, where they will be maintained in electronic form in the faculty/staff extranet for a minimum of ten years after the completion of the course. (Final retention periods and disposition will be determined by the relevant records retention and disposition schedule approved by the President's Advisory Committee on University Records and Archives).

For UWO Policy on Accommodation for Medical Illness and a downloadable SMC see: http://www.uwo.ca/univsec/handbook/appeals/accommodation_medical.pdf [downloadable Student Medical Certificate (SMC): <https://studentservices.uwo.ca> under the Medical Documentation heading] Students seeking academic accommodation on medical grounds for any missed tests, exams, participation components and/or assignments worth 10% or more of their final grade must apply to the Academic Counseling office of their home Faculty and provide documentation. Academic accommodation cannot be granted by the instructor or department. The instructor must then provide a statement, indicating what procedure he/she intends to follow with regards to elements worth less than 10% (bearing in mind that medical documentation can only be received by the student's home Faculty/Academic Counseling). <http://www.uwo.ca/univsec/handbook/exam/scheduling.pdf>

